

CAP d'Installateur thermique

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET TACHES

FONCTION : <i>REALISATION</i> ACTIVITES :	TACHES : Les activités sont à développer lors de la réalisation d'un ouvrage ou d'une installation simple
1) Préparation / Organisation	<ol style="list-style-type: none"> 1- Prendre connaissance du dossier des consignes orales ou écrites de l'entreprise, du client et des autres corps d'état. 2- Reconnaître le site et ses contraintes. 3- Organiser son poste de travail et choisir son outillage. 4- Recenser les éléments nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens. 5- Réceptionner et vérifier une commande à partir d'un bon de livraison 6- Rédiger un bon de demande de fournitures
2) Réalisation / Mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1- a) Implanter, équiper et poser les matériels. (<i>générateurs, émetteurs, VMC simple flux, conduits, ballons et échangeurs ECS</i>). b) Participer à l'implantation, à l'équipement et la pose de brûleurs, de régulateurs simples, de panneaux solaires... 2- Tracer, réaliser les percements et poser les supports. 3- Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques. 4- Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux (fluidique, électrique). 5- Effectuer les travaux de finition (<i>peinture, calorifuge, raccords de plâtre, de mortier de ciment...</i>) 6- Effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et l'entretien de l'outillage. 7- Procéder au tri sélectif des déchets de chantier. 8- Participer à une opération d'entretien, de dépannage.
3) Contrôle / Mise en service	<ol style="list-style-type: none"> 1- Vérifier si l'installation réalisée correspond au schéma d'exécution. 2- Mettre en pression, contrôler et purger les circuits (<i>air, eau, gaz, fioul...</i>) 3- Paramétrer une régulation simple 4- Mettre en service l'installation. 5- Lister et intervenir sur les dysfonctionnements.
4) Relation / Communication	<ol style="list-style-type: none"> 1- Recueillir et transmettre des informations en ayant un comportement adapté à son environnement : <ul style="list-style-type: none"> - avec le personnel de l'entreprise, - avec les autres corps d'états, - avec les organismes institutionnels, - avec le client.

CAP d'Installateur thermique

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : REALISATION
Activité : 1 PRÉPARATION / ORGANISATION
TACHES : TACHE 1-1 : Prendre connaissance des consignes orales ou écrites de l'entreprise, du client et des autres corps d'état. TACHE 1-2 : Reconnaître le site et ses contraintes. TACHE 1-3 : Organiser son poste de travail et choisir son outillage.
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources:</u> T1-1 : - Le dossier technique : (consignes écrites, plan d'exécution, schémas, croquis, fiches de suivi, bon de livraison, fiches d'auto-contrôle, planning de chantier). T1-2 : - Le plan d'accès et la zone d'intervention sur le site. - Les consignes particulières ou le plan particulier en matière de sécurité et de la protection de la santé (P.P.S.P.S.). T1-3 : - L'outillage et les matériels disponibles de l'entreprise.
<u>Autonomie :</u> T1-1 : - Prend connaissance du dossier technique seul et sollicite éventuellement le responsable pour un complément d'information. T1-2 : - Chantier : autonomie partielle pour des ouvrages simples. T1-3 : - Complète ou partielle suivant le type de chantier
RESULTATS ATTENDUS : T1-1 : - Les données nécessaires aux réalisations sont identifiées - La fabrication ou la pose sont jugées réalisables dans le respect des règles de l'art, de sécurité et de protection des biens et des personnes. Dans le cas contraire, les non-conformités et les anomalies sont signalées à la hiérarchie. T1-2 : - L'accès au site et à la zone d'intervention sont repérés - Le P.P.S.P.S est décodé et analysé - Les fluides et énergies disponibles (eau, gaz, électricité...), les réseaux existants ou à réaliser sont correctement repérés. - Les différents corps d'états en activité sur le site sont identifiés. - Les matériels et matériaux environnants, la zone de stockage des matériaux et des déchets sont identifiés. - La disponibilité des moyens de manutention est vérifiée. T1-3 : - l'outillage et le matériel choisis sont adaptés au chantier

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : REALISATION
Activité : 1 PRÉPARATION / ORGANISATION
TACHES : TACHE 1-4 : Recenser les éléments nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens. TACHE 1- 5: Réceptionner et vérifier une commande à partir du bon de livraison. TACHE 1-6: Rédiger un bon de demande de fournitures
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources:</u> T1-4: - Matériels de protection de l'entreprise - Consignes spécifiques et P.P.S.P.S. T1-5: - Matériels et matériaux reçus - Bons de livraison - Bons de commande T1-6: - Carnet à souches, matériel informatique, magasin de l'entreprise
<u>Autonomie :</u> T1-4: - Autonomie complète. T1-5: - Autonomie partielle. T1-6: - Autonomie complète.
RESULTATS ATTENDUS : T1-4: -Les matériels de protection sont adaptés au chantier. - Le P.P.S.P.S. est respecté et appliqué. - La tenue et les équipements individuels de protection sont adaptés au travail à réaliser. - Les risques éventuels ou engendrés par l'activité sont signalés à la hiérarchie de l'entreprise. T1-5: -Les quantités et l'état des fournitures sont contrôlés ; le bon de livraison est transmis à la hiérarchie avec d'éventuelles réserves. - Le matériel livré est correctement stocké. T1-6: -Le matériel demandé correspond au besoin du chantier

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<p>FONCTION : REALISATION</p> <p>Activité : 2 REALISATION / MISE EN OEUVRE</p> <p>TACHES : TACHE 2-1 : a) Implanter, équiper et poser les matériels. (générateurs, émetteurs, VMC simple flux, conduits, ballons et échangeurs ECS). b) Participer à l'implantation, à l'équipement et la pose de brûleurs, de régulateurs simples, de panneaux solaires TACHE 2-2 : Tracer, réaliser les percements et poser les supports. TACHE 2-3 : Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques.</p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources:</u> T2-1 :- Matériel de manutention, plan d'exécution, outillage spécifique et notices de montage. T2-2 :- Le chantier : - Outillage nécessaire - Moyen de protection et de signalisation - Croquis et schémas des percements (gabarit de pose) - Consignes particulières du responsable T2-3 :- Le chantier ou l'entreprise - l'outillage nécessaire - Les matériels concernés des réseaux de tuyauteries, (<i>cuivre, acier noir, P.E.R., P.V.C. , conduits de fumées, gaines...</i>)</p>
<p><u>Autonomie :</u> T2-1 :- autonomie partielle ou complète suivant le travail à réaliser T2-2 :- Partielle ou complète suivant le travail à réaliser T2-3 :- Partielle ou complète suivant le travail à réaliser</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS : T2-1 a et b :- Les appareils sont implantés, équipés, posés en conformité avec les consignes (plans, notices de montage...) T2-2 :- Le traçage est propre et respecte les contraintes de fonctionnement et d'environnement - Les percements sont conformes au dossier du chantier et les fixations adaptées aux supports. - Les règles de prévention et les sécurités individuelles et collectives sont appliquées. T2-3 :- La qualité des assemblages (<i>soudure O.A, brasures, filetage, collage, colliers de serrage</i>) prend en compte les conditions fonctionnelles et réglementaires. - Le façonnage respecte les règles de mise en œuvre (<i>piquage, cintrage...</i>) et intègre la dimension esthétique. - Les règles de prévention et de sécurité sont appliquées.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<p>FONCTION : REALISATION</p>
<p>Activité : 2 REALISATION / MISE EN OEUVRE</p>
<p>TACHES :</p> <p>TACHE 2-4 : Raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux fluidiques et électriques</p> <p>TACHE 2-5 : Effectuer les travaux de finition (<i>peinture, calorifuge, raccords de plâtre, mortier de ciment, ...</i>)</p> <p>TACHE 2-6 : Effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et l'entretien de l'outillage</p> <p>TACHE 2-7 : Procéder au tri sélectif des déchets de chantier</p> <p>TACHE 2-8 : Participer à une opération simple d'entretien, de dépannage</p>
<p>CONDITIONS D'EXERCICE :</p> <p><u>Moyens et ressources:</u></p> <p>T2-4 : - Chantier, outillage, consignes de la hiérarchie et avoir suivi une formation pour être habilitable - Matériels, matériaux et réseaux</p> <p>T2-5 : - Outillage, matériaux et fournitures</p> <p>T2-6 : - le chantier ou l'atelier, l'outillage</p> <p>T2-7 : - Le chantier, aire de stockage, containers ou l'entreprise</p> <p>T2-8 : - Installation - Outillage adapté</p>
<p><u>Autonomie :</u></p> <p>T2-4 : - autonomie complète ou partielle suivant la complexité de l'ouvrage</p> <p>T2-5 : - autonomie complète ou partielle suivant les cas</p> <p>T2-6 : - autonomie complète</p> <p>T2-7 : - autonomie complète</p> <p>T2-8 : - autonomie partielle</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS :</p> <p>T2-4 : - Les raccordements sont réalisés correctement en appliquant les consignes de la hiérarchie et la réglementation en vigueur.</p> <p>T2-5 : - les tuyauteries sont protégées en conformité avec le cahier des charges et la réglementation.</p> <p>T2-6 : - Le chantier et l'outillage sont maintenus propres et rangés. - Les anomalies détectées sur les outillages sont signalées à la hiérarchie. - Les règles de prévention et de sécurité individuelles et collectives sont appliquées.</p> <p>T2-7 : - Tous les déchets sont classés et triés selon les consignes de l'entreprise.</p> <p>T2-8 : - les opérations simples de dépannage et d'entretien sont réalisées en respectant les consignes et les procédures transmises par la hiérarchie.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : REALISATION
Activité : 3 CONTROLE / MISE EN SERVICE
TACHES : TACHE 3-1 : - Vérifier si l'installation réalisée correspond au schéma d'exécution TACHE 3-2 : - Mettre en pression, contrôler et purger les circuits (<i>air, eau, gaz, fioul...</i>) TACHE 3-3 : - Paramétrer une régulation simple. TACHE 3-4 : - Mettre en service l'installation simple TACHE 3-5 : - Lister et intervenir sur les dysfonctionnements simples.
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources:</u> T3-1 : - Plans, schémas, notices techniques et informations orales ou écrites de la hiérarchie. T3-2 : - Réseaux et matériels spécifiques aux contrôles. T3-3 : - Notices techniques et/ou consignes de la hiérarchie. T3-4 : - Installation, réseaux et matériels spécifiques aux contrôles. T3-5 : - Installation, matériels et communication orale ou écrite à la hiérarchie.
<u>Autonomie :</u> T3-1 : - Partielle ou complète suivant le type de chantier. T3-2 : - Complète ou partielle suivant la nature du fluide et la complexité de l'installation T3-3 : - Partielle ou complète suivant le type de chantier. T3-4 : - Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. T3-5 : - Complète ou partielle suivant la complexité de l'installation.
RESULTATS ATTENDUS : T3-1 : - le travail réalisé est conforme aux plans, les montages sont effectués en appliquant les instructions indiquées dans les notices, la réglementation et les consignes de la hiérarchie. T3-2 : - L'étanchéité et la purge sont assurées en respectant les consignes et la réglementation T3-3 : - Le réglage permet d'effectuer la mise en route de l'installation. T3-4 : - la procédure de mise en service est respectée en appliquant les consignes et la réglementation. T3-5 : - Les dysfonctionnements repérés sont corrigés ou signalés à la hiérarchie.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : REALISATION
Activité : 4 RELATION / COMMUNICATION
TACHES : TACHE 4- 1 : - Recueillir analyser et transmettre des informations en adoptant un comportement adapté en fonction de l'interlocuteur: <ul style="list-style-type: none">- avec le personnel de l'entreprise- avec les autres corps d'état- avec les organismes institutionnels- avec le client
CONDITIONS D'EXERCICE : <u>Moyens et ressources:</u> T4-1 : - Documents et schémas consignés écrits ou orales (<i>notices techniques, extrait du CCTP</i>) <ul style="list-style-type: none">- Dossier client, document constructeur et garantie de l'appareil- Fiches d'activités journalières ou hebdomadaires- Moyens de communications oraux et écrits couramment utilisés
<u>Autonomie :</u> T4-1 : - Partielle ou complète suivant l'installation et l'interlocuteur.
RESULTATS ATTENDUS : T4-1 : - Les consignes orales ou écrites sont appliquées ou consignées. <ul style="list-style-type: none">- Le dossier client est dûment rempli.- Le compte rendu d'activités journalières ou hebdomadaires est clairement rédigé et transmis à la hiérarchie.- le fonctionnement sommaire de l'installation est expliqué au client.